

# Le Plév'infos

*Bonnes Fêtes de fin d'année et  
meilleurs vœux pour 2023 !*



**Ordre du jour du conseil municipal du  
25 octobre 2022 :**

Eaux pluviales  
Lotissement du Clos Fournier  
Isolation cantine  
Rapport prix et qualité service eau Frémur  
Avancement grade  
Eclairage public : horaires  
Infos : travaux supérette, travaux mairie,  
financements  
Questions diverses ■

*Vœux du maire :  
samedi 7 janvier  
2023 à 18 h*

*-  
salle des fêtes*



**HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :**

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le vendredi de 14h à 16h30 -

tél : 02 96 84 46 71 - courriel : [mairie.pleven@wanadoo.fr](mailto:mairie.pleven@wanadoo.fr)—site internet : [pleven.fr](http://pleven.fr) ■



Permettez-moi de terminer cette année 2022 en vous souhaitant au nom du conseil municipal, des agents municipaux et des membres du CCAS, une excellente année 2023 ! Quelle soit pour vous, vos proches et vos amis, synonyme de santé, de bonheur et de pleine réussite dans vos projets ! Que cette année vous apporte la sérénité nécessaire à votre épanouissement !

Pour célébrer cette année 2023, vous êtes invités à partager le verre de l'amitié, lors de la cérémonie des vœux, le samedi 7 janvier à 18 heures à la salle des fêtes de Pléven.

Cette fin d'année est d'abord pour moi l'occasion d'avoir une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés, à leur famille, à leurs proches, à tous ceux qui luttent contre la maladie. Bon courage à eux !

2022 nous confirme que de nombreux habitants viennent nous rejoindre; notre cadre de vie et notre volonté de le protéger n'y sont sans doute pas étrangers. Je leur souhaite la bienvenue !

Une accalmie sanitaire nous aura permis de retrouver un programme d'activités festives plus fourni. Estelle et Evelyne en rendront compte tout au long de ce bulletin.

Un remerciement particulier à toutes les associations qui, grâce à leur investissement, permettent la réalisation de ces journées.

A propos des réalisations, nous avons terminé cette année la liaison douce entre Pléven et Saint-Symphorien.

2022 aura été consacré aux études de faisabilité du projet de rénovation de la mairie, de l'extension du lotissement du Clos Fournier et de l'isolation de la cantine. Les travaux concernant la rénovation de la mairie doivent commencer en avril 2023 pour une réception des locaux espérée en décembre/janvier. Le lotissement du Clos Fournier devrait être prêt fin 2023. L'isolation de la cantine se fera au premier trimestre 2023. Dans ce bulletin, Mickaël vous fera un résumé de toutes les pistes envisagées concernant les énergies renouvelables et les orientations à venir.

Demain, par rapport à l'énergie, au climat, à notre consommation, nous devons penser et agir autrement, revoir nos habitudes de vie pour préserver nos ressources. La commune doit y prendre sa place : isoler nos bâtiments, revoir nos moyens de chauffage, de transports ... Une préoccupation constante.

La réussite d'une mission municipale n'est possible que si les forces qui la composent avancent dans la transparence et la confiance. La communication y est essentielle. Un grand merci à l'ensemble des agents municipaux qui, grâce à leur investissement et leur conscience professionnelle, répondent aux besoins de cette mission. On peut constater chaque jour combien les tâches deviennent multiples. Un grand merci également à chaque conseillère, chaque conseiller pour le temps passé à ser-

vir sa commune et leur dire toute ma fierté de les représenter. Chacun à son poste apporte ses compétences et permet la réussite des projets.

Il serait difficile de parler de l'année 2022 en occultant l'actualité avec cette guerre en Ukraine à notre porte, synonyme de violences et d'exactions de toutes sortes.

80 ans après, nous n'avons toujours pas retenu la leçon. Pourtant, tous les grands responsables de ce monde l'avaient juré : « plus jamais çà ! ». Mais il y a aussi toute cette violence, cette volonté de vouloir contrôler par la force. Les revendications légitimes des peuples en Iran, Afghanistan, Chine, Afrique, .... preuves que les démocraties sont fragiles. Soyons vigilants à faire en sorte que l'homme reste maître du jeu !

Je vous renouvelle tous mes vœux pour 2023 ! Prenez soin de vous ! Faites de belles rencontres et rendez-vous le 7 janvier !



**Christian Guilbert**

Le 30 juillet dernier, nous avons enfin pu inaugurer « La Nauvinais » et fait d'une pierre deux coups en inaugurant également la voie douce entre le bourg et Saint-Symphorien, sur le site de La Nauvinais en présence du sous-préfet et de quelques autres élus hors commune sous un soleil rayonnant. Une belle journée passée !

L'année 2022 se termine avec quelques dossiers à l'étude comme le projet de rénovation de la mairie. Les travaux débuteront au printemps 2023 pour s'achever vers la fin du 1er trimestre 2024.

A la supérette, nous avons fait chiffrer une nouvelle isolation du plafond, une nouvelle toiture isolée et un système de chauffage réversible. Nous attendons d'autres devis comparatifs pour prendre nos décisions.

Le projet d'extension du lotissement du Clos Fournier avance également de son côté. Le plan d'aménagement est validé et les lots devraient être disponibles vers la fin 2023.

Un tout nouveau projet s'inscrivant « développement durable » vient de voir le jour ces dernières semaines. Il s'agit d'un projet citoyen intercommunal pour créer une centrale photovoltaïque, en partenariat avec nos voisins de Landébia, qui produirait de l'électricité destinée à la revente. Le projet est visiblement convaincant et devrait donner la possibilité d'envisager d'autres programmes de même facture. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier. Plusieurs réunions sont programmées—Affaire à suivre !

Pour terminer, je voudrais remercier tout particulièrement les bénévoles et employés communaux qui ont participé aux journées citoyennes où nous avons pu réaliser de belles choses dans la joie, la bonne humeur, en toute convivialité. Merci à vous.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour l'année à venir .

Mickaël SEGUIN—adjoint de Pléven ■

## Événements passés :



Après un été dynamique, les associations ont encore fait fort en organisant des événements festifs originaux



Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, l'équipe de

l'APE Landébia-Pléven a invité les familles et fêté halloween en organisant une boum et un concours de gâteaux le samedi 5 novembre. Près de 50 petits monstres aux côtés de leurs parents ont ainsi pu s'amuser durant l'après-midi.

### **Concours terrifiant !**

Le goûter a fait l'objet d'un concours issu des créations culinaires des familles. Les gâteaux au nombre de 25 ont rencontré un vif succès ! Laya, Elisabeth et Bastien ont obtenu le premier prix avec un gâteau en forme de cerveau, confectionné à base de pâte à sucre et de coulis de fruits rouges. L'effet était garanti !

La salle des fêtes de Pléven, aux allures de salle de concert chaleureuse et cosy, a accueilli « Café Frock » un groupe de folk, et « Funk'U » un groupe de funk / jazz.

Le collectif TDZ a organisé cette soirée pendant laquelle nous pouvions déguster des assiettes de charcuterie et de fromage de producteurs locaux et responsables. Une bonne alchimie qui a permis à tous de passer une très bonne soirée et qui a donné envie aux organisateurs de se projeter pour l'année prochaine ! Ils sont en tous cas heureux d'avoir pu relancer cette dynamique et cet enthousiasme ■



### La parole aux habitants

Le 8 octobre, la mairie donnait rendez-vous à tous les Plévennais pour un nouveau café citoyen.

- Nous avons souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants. Notre commune est celle qui a connu la plus forte hausse sur l'agglomération cette année.
- Nous avons répondu aux questions : écoulement des eaux pluviales lors des fortes pluies, la mobilité difficile en milieu rural, l'arrivée prochaine de la fibre...
- Nous avons informé sur les projets en cours. Par exemple, nous avons pu montrer le projet de rénovation du bâtiment municipal. Les travaux pourront commencer au printemps. (Cf photo )
- L'augmentation de nos impôts et taxes est liée à une réorganisation de l'agglomération et une cohérence territoriale.
- Nous avons, à nouveau, remercié les associations pour leurs initiatives qui permettent une telle dynamique à Pléven ■



Le prochain café citoyen aura lieu  
le 11 mars 2023 dans notre commerce local !  
A bientôt !



Le 8 novembre s'est tenue l'assemblée générale de Plév'Envie au cours de laquelle le bilan financier et les futurs projets de l'association ont été présentés ■

Le club du barrage de l'Arguenon s'est réuni le 17 novembre à La Rompardais où Valérie et Pascal Defry ont concocté un menu alsacien : Baeckeoffe et Apfelstrudel ont régalé nos papilles. Rappelons que le club compte plus de 35 adhérents qui se retrouvent un jeudi sur deux. On y joue aux boules bretonnes ou aux jeux de société selon les envies, un goûter clôt les rencontres toujours conviviales ■



**Pour cette fin d'année, c'est l'occasion de faire le point sur les initiatives de l'année.  
Les femmes et les filles sont à l'honneur :**

Dans la famille Pommenof Deroche, nous vous présentons :

- La "fille", Enya

Artisane pâtissière, elle propose pour les gourmands :  
muffins, cookies, sablés ...

Enya et ses gourmandises 06 22 71 61 46



La "mère", Noémie -  
artisane créatrice

« j'imagine et crée des bijoux avec miniatures  
d'art abstrait ainsi que le thème féerique fantas-  
tique. »

Noémie : 06 14 69 13 93

**Vous pouvez les retrouver sur les marchés  
locaux.**



Séverine Cabaret a démarré son activité "Le Piclot" en août.

Après de nombreuses années dans le commerce et l'alimentaire, elle avait pour projet de s'installer. A ses côtés, sa fille Alison, sa nièce Maëva ont aussi cette vocation et sont en apprentissage.

Face à la demande d'ouverture du lundi, Muriel, la sœur de Séverine et son frère, Pascal, ont aussi rejoint le commerce.

Nous leur souhaitons d'ailleurs la bienvenue sur la commune.

Nous les remercions pour ce service de proximité pour les habitants, ainsi que l'accueil convivial du bar.



L'équipe a déjà programmé deux soirées karaoké. Quelle ambiance !



Le 11 novembre, une cérémonie de commémoration s'est déroulée au monument aux morts de Pléven.



Notre dernier **portrait** est celui de **Lina Ballan, jeune plévennaise**, qui a répondu présente à l'appel de la FNACA et la mairie lors de la commémoration du 11 novembre.

Pour mémoire, Pierre Heuzé, instituteur lors de la 2e guerre mondiale, a été fusillé sur le champ de bataille durant la 2e guerre mondiale.

Lina nous a appris qu'elle était une de ses descendantes. Nous avons voulu soutenir la démarche de Lina avec ce petit clin d'œil !  
Merci Lina pour ton engagement. ■



## Compte rendu du conseil municipal du 22 septembre 2022

**Présents** : Christian GUILBERT, Mickaël SEGUIN, Estelle HERVE, Cédric LEMONNIER, Evelyne ROMMES, Bertrand RABAROT, Vanessa SAMSON, Aurore BAUCHE, Jean-Yves GUEGUEN, Gladys GARETTE, Xavier MONSCH, Jacquy GUERIN, Christian EON.

**Absents excusés** : Marie LECOULIER

**Secrétaire de séance** : Xavier Monsch

**2022-35      APPROBATION DU « CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2022-2027 »  
AUTORISATION DE SIGNATURE DU CDT 2022-2027**

Le Département des Côtes d'Armor a rappelé sa volonté d'engager une nouvelle contractualisation territoriale pour la période 2022-2027, afin de poursuivre et renforcer la solidarité et le lien avec les communes en les soutenant équitablement, en favorisant la mutualisation des projets structurants.

**L'enveloppe ainsi déterminée pour notre commune s'élève à 72 247 € H.T.**

Le taux d'autofinancement minimum sollicité pour chaque projet est fixé à 30 %.

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE** les termes et modalités du « contrat départemental de territoire 2022-2027 »

**2022-36      ASSURANCE STATUTAIRE**

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22) a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance statutaire garantissant les collectivités territoriales et les établissements publics adhérents contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (décès, accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité...).

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE** de se joindre à la procédure.

**2022-37      DEVIS : HANGAR NAUVINAIS, ISOLATION CANTINE, ISOLATION ET CHAUFFAGE  
SUPERETTE**

**APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**DECIDE** pour le hangar de la Nauvinais d'accepter le devis, de faire une demande de financement auprès du Conseil Départemental et de la Fédération de la Pêche.

**DECIDE** pour la cantine de revoir le dossier avec la commission des bâtiments.

**DECIDE** pour la supérette de demander de nouveaux devis et d'inscrire ce dossier au titre du fonds de concours de Dinan agglomération.

**2022-38**

**ECHANGE COMMUNE AVEC L'HOTELLIER GERARD**

La Commune possédant un terrain cadastré ZA 51 au bout du chemin de la « côte des barres » lui permettant de faire une liaison avec le sentier piétonnier de la forêt domaniale, et ainsi assurer la continuité de la randonnée,

**APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL**, ne souhaite pas procéder à un échange.

**2022-39**

**NOMENCLATURE M57**

Une délibération pour le passage à la nomenclature comptable M57 a été prise, mais il est nécessaire de préciser que cette décision du conseil est valable pour l'ensemble des budgets communaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et ce pour tous les budgets créés à ce jour et ceux à venir : commune, lotissement du clos fournier, lotissement du lavoir.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Achats : Un lave-verres pour la supérette : 1.126 € HT (1.351,20 € TTC)

Un frigo ventilé pour la cantine : 749,17 € HT (899 € TTC)

Une machine à laver : 249,17 € HT (299 € TTC)

Electricité école pour réseau informatique : 1.349,29 HT (1.619,15 € TTC)

Chauffe-eau école : 1.375,36 HT (1.650,43 € TTC)

Bornage lot clos fournier : 1.495 € HT (1.794 € TTC)

Organisation de la journée citoyenne le 1<sup>er</sup> octobre : chemins, La Nauvinais, ancienne école, peinture terrain de foot, toilettes sèches sont les thèmes choisis en fonction du nombre de participants.

Travaux mairie : le local des associations pourrait servir pour l'installation des bureaux pendant les travaux de la mairie.

Communication : l'idée d'un contact webmaster pour le site : habitant de la commune. Panneau Pocket demande de devis, ce projet n'empêcherait pas le bulletin papier.

Inauguration supérette le 7/10/2022

Café citoyen le 8/10/2022

Réunion EO (ex sitawatt) : proposition d'une grappe solaire, bâtiment technique 3 toitures et 2 ombrières.

Site près de Landébia (Beaumartin) c'est deux fois la consommation de la commune.

Le Conseil n'est pas convaincu mais prêt à réfléchir ■

## Etat civil

### Décès :

- Gérard FERTE, né le 22/12/1938, est décédé le 9 octobre à DINAN.

Nos sincères condoléances  
aux familles



### « Je suis en sécurité, mes proches sont rassurés ».

F. Graignic, responsable du Crédit Mutuel de Bretagne à Plancoët, a présenté au CCAS une brochure de renseignements sur les moyens d'assistance possible, mis en place pour les aînés. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.



### **Gaufres sèches : recette traditionnelle du Nord !**

Ingrédients : 500g de farine, 250 g de beurre, 250 g de cassonade, 2 œufs, 5 cl de rhum, 1 sachet de sucre vanillé, une pincée de cannelle.

Préparation :

Faire un puits avec la farine, le sucre vanille et la cassonade.

Ajouter les œufs entiers, le beurre en pommade (fondu et tiédi) et le rhum.

Pétrir pendant 10 minutes pour obtenir une pâte ferme et lisse.

Mettre tous les ingrédients cités dans un robot pétrisseur et laisser tourner jusqu'à l'obtention d'une belle pâte ferme et lisse.

Former un gros pâton allongé et mettre au frais, emballé dans du film alimentaire pendant quelques heures (2 heures au minimum).

Reprendre le bâton et le diviser en petites boules de la taille d'une petite noix (20 g environ) allongées et aplaties.

Faire chauffer le gaufrier avec les plaques à toutes petites alvéoles, puis faire cuire les gaufres deux par deux. Pas trop longtemps, il ne faut surtout pas qu'elles soient trop brunes.

Lorsqu'on les enlève du gaufrier, elles sont encore un peu molles mais elles durcissent en refroidissant. Elles se conservent parfaitement bien dans une boîte en fer pendant plusieurs jours. ■



## Quelques dates à retenir :

Jeudi 22 décembre : bûche de Noël—Club de l'Arguenon

Le Marque Page organise le réveillon du jour de l'an le 31 Décembre.  
**Pensez à réserver avant le 21 Décembre.**

*Vœux du maire : samedi 7 janvier 2023  
à 18 h salle des fêtes*



Dimanche 22 janvier 2023 : Après-midi ludique

Jeudi 5 janvier 2023 : Galette des rois

Samedi 4 février 2023 : Tartiflette—TDZ

Vendredi 17 février 2023 : Soirée ludique

Dimanche 5 mars 2023 : Troupe de théâtre de Bourseul  
(avec Marque page et Plev'envie)

Samedi 11 mars 2023 : Couscous organisé par l'APE



**Théâtre - Compagnie :**

**« Le combat ordinaire »**

**>>>>> Vendredi 17 mars 2023 à 20h30**

Inspiré de plusieurs films cultes qui interrogent les rapports homme/femme : « *La femme d'à côté* » de François Truffaut, « *César et Rosalie* » de Claude Sautet, « *Tootsie* » de Sydney Pollack... Antoine de La

Roche s'empare de ces scénarii et les adapte de façon ludique et jubilatoire. Son objectif : revisiter la question des genres sur le rythme du vaudeville. Deux petites formes légères et drôles créées chez nous et pour nous !

Mise en scène : Antoine de La Roche

Avec : Shams El Karoui et Paul Tison (Alchimie 1), Théa Petibon et Paul Lourdeau (Alchimie 2).

Production : Le combat ordinaire

Co-production : Dinan Agglomération. Avec le soutien du Conseil départemental des Côtes d'Ar-

mor. La compagnie « Le combat ordinaire » est en résidence sur le territoire de Dinan Agglomération de 2020 à 2023.

**Lieu :** Salle des fêtes Rue François Mitterrand—22130 Pléven—**Réservation :** Directement auprès des communes—**Tarifs et conditions d'accès :** Gratuit—30 min suivies d'un échange avec les artistes ■



Dimanche 19 mars : Après-midi ludique ■

**PERMANENCE CCAS**

Une permanence CCAS se tient toujours à la mairie  
le mercredi de 14h à 16h.